

HOCKEY DE RUE / SERVICE INCENDIE / TROUSSE D'URGENCE

Jeux de hockey dans la rue

Avec l'arrivée de l'hiver, il est assez fréquent de voir des jeunes se regrouper dans certaines rues de la municipalité afin d'organiser des parties de hockey. Il est bien évident que ces activités sont à la base bien perçues puisque les jeunes s'amuse en toute simplicité et socialisent par le fait même. De plus, ils pratiquent un sport, ce qui correspond à une saine habitude de vie.

Ces attroupements ne sont pas sans risque pour eux et pour les automobilistes, car il n'est pas rare que ceux-ci soient dans l'obligation de klaxonner, d'immobiliser leur véhicule et de patienter un trop long moment avant que les joueurs ne commencent à remarquer la présence de la voiture et retirent les filets de hockey de la voie publique.

Il est important qu'un minimum de règles soit respecté par les joueurs :

- Éviter d'organiser de telles parties aux heures de pointe ;
- Éviter le coin des rues, le début ou la fin d'une courbe ;
- Être à l'écoute de son environnement et agir rapidement et en toute sécurité ;
- Dès qu'ils aperçoivent ou entendent l'approche d'une voiture, libérer la voie publique de tout obstacle qui pourrait nuire ou empêcher la libre circulation des voitures.

*Comité préventif de la sécurité communautaire
Municipalité de Saint-Amable*

Les zones hachurées

Depuis quelques semaines, vous avez probablement remarqué une nouvelle zone hachurée sur la chaussée de la rue Principale, presque en face de l'Hôtel de Ville. La raison est fort simple : cette section de rue doit rester libre en tout temps afin de permettre la sortie rapide des véhicules du service des incendies. En effet, la rue située entre le bâtiment du centre commercial et celui du complexe municipal est le corridor de circulation d'urgence utilisé par nos pompiers pour répondre à un appel d'urgence.

La zone hachurée sur la chaussée de la rue Principale informe donc l'automobiliste de l'obligation qu'il a de la laisser libre en tout temps. Il est interdit d'immobiliser son véhicule dans cette zone hachurée.

J'appelle au 911

Si vous avez à communiquer au 911 pour une urgence, voici les informations que vous aurez à donner au répartiteur :

- **Qui?** Mon identité, celle de l'agresseur, du suspect ou de la victime ;
- **Quoi?** Décrire calmement la situation ;
- **Quand?** Maintenant (s'il n'y a pas de maintenant, il n'y a pas de raison d'appeler au 911, on appelle donc au 1-888-678-7000) ;
- **Où?** L'endroit où se déroule la situation (ville, adresse, pièce de la maison, etc.) ;
- **Comment?** Décrire l'action telle que vue avec la description du véhicule, des suspects ou de la situation.

Demeurer en ligne pour suivre les consignes de l'employé à la répartition des appels d'urgence.

Régie Intermunicipale Richelieu St-Laurent

Trousse d'urgence pour 72 heures

Advenant un sinistre, il est important de préparer une trousse d'urgence permettant de subvenir aux besoins essentiels **pendant les 72 premières heures**. Dans l'attente de secours, celle-ci doit contenir suffisamment de matériel, de nourriture et d'eau, pouvant être apportée en cas d'évacuation.

Mettre les articles suivants dans un sac à dos, bac ou sac en toile :

- Eau potable : deux litres/personne/jour ;
- Nourriture non périssable ;
- Ouvre-boîte manuel ;
- Radio à piles et piles de rechange ;
- Lampe de poche et piles de rechange ;
- Trousse de premiers soins ;
- Articles pour l'hygiène : brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sacs à ordures en plastique ;
- Couvertures ;
- Argent comptant et monnaie ;
- Jeu de clés pour la voiture et la maison ;
- Sifflet : pour signaler votre présence aux secouristes ;
- Chandelles ;
- Briquet et/ou allumettes ;
- Couteau de poche multifonctionnel ;
- Masques anti-poussière pour filtrer l'air contaminé ;
- Papiers personnels importants (photocopies de pièces d'identité, police d'assurance, prescriptions de médicaments et pour la vue, plan de sécurité et liste des personnes à joindre en cas d'urgence).

Inclure également les articles pour :

- Besoins particuliers de la famille (médicaments, équipement médical, nourriture spéciale) ;
- Bébés : lait maternisé, couches jetables, biberons ;
- Animaux domestiques : nourriture, médicaments, laisse.

La trousse d'urgence doit être vérifiée annuellement (remplacer piles et eau) et placée dans un endroit facilement accessible.

Ministère de la Sécurité publique

Le chauffage au bois

Du bon bois bien entreposé

Choisissez du bois dur, comme le chêne, l'érable ou le hêtre. Il doit être sec depuis au moins six mois. Pour savoir s'il est bien sec, vérifiez la présence de larges fissures aux extrémités des bûches.

Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de créosote.

Bien brûler pour limiter les dépôts de créosote

Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.

Brûlez du bois fendu en bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.

Faites brûler peu de bûches à la fois.

Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Le ramonage pour éliminer la créosote

Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.

À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

*** Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote.
Toute la maison pourrait y passer.

Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

D'autres précautions importantes

Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.

Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.

Installez un avertisseur de CO près du foyer ou du poêle à bois.

Le monoxyde de carbone

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO)?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Identifiez les sources de CO

Les véhicules à moteur en marche dans les garages souterrains ou attenants à la maison, ou dans des endroits clos.

Les fournaises au mazout, les poêles au bois et le chauffage au gaz.

Les appareils de chauffage à combustible comme le gaz naturel, le kérosène, le pétrole et le bois.

Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue.

Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

Identifiez les symptômes d'une intoxication au CO

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

Les symptômes

Faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue.

Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement.

Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès. Souvent, les symptômes d'une intoxication au CO s'apparentent à ceux d'une indigestion alimentaire.

Installez vos avertisseurs de CO

- Installez-les, en suivant les recommandations du fabricant ;
- sur chaque étage de la maison ;
- dans le corridor, près des chambres à coucher ;
- près de la porte du garage attenant à la maison ;
- dans la pièce au-dessus du garage attenant à la maison.

À n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère. Cependant, choisissez un emplacement qui en facilite la surveillance et qui les garde hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Les modèles combinés CO et fumée s'installent comme un avertisseur de fumée

Entretenez vos avertisseurs de CO

Testez l'alarme de votre appareil en maintenant enfoncé le bouton test jusqu'à ce que l'alarme retentisse. Le temps de réaction peut prendre jusqu'à 20 secondes.

C'EST LA SEULE MANIÈRE APPROPRIÉE DE TESTER L'AVERTISSEUR DE CO.

Source : Sécurité Publique Québec